



# L'efficacité énergétique en France

Octobre 2012

## Les tendances d'efficacité

### Panorama

L'efficacité énergétique finale s'est améliorée d'environ 21% (ou 1,1%/an) en France entre 1990 et 2010, ce qui est proche de la moyenne de l'Union Européenne. Tous les secteurs participent à cette amélioration.

### Industrie

Depuis 1990, l'efficacité énergétique s'est améliorée d'environ 21%. Des progrès d'efficacité énergétique sont principalement observés pour l'acier, le papier, les non ferreux et la chimie. D'un autre côté quelques branches ont de faibles performances énergétiques comme l'industrie agro alimentaires, le textile et l'industrie cimentière.

### Résidentiel

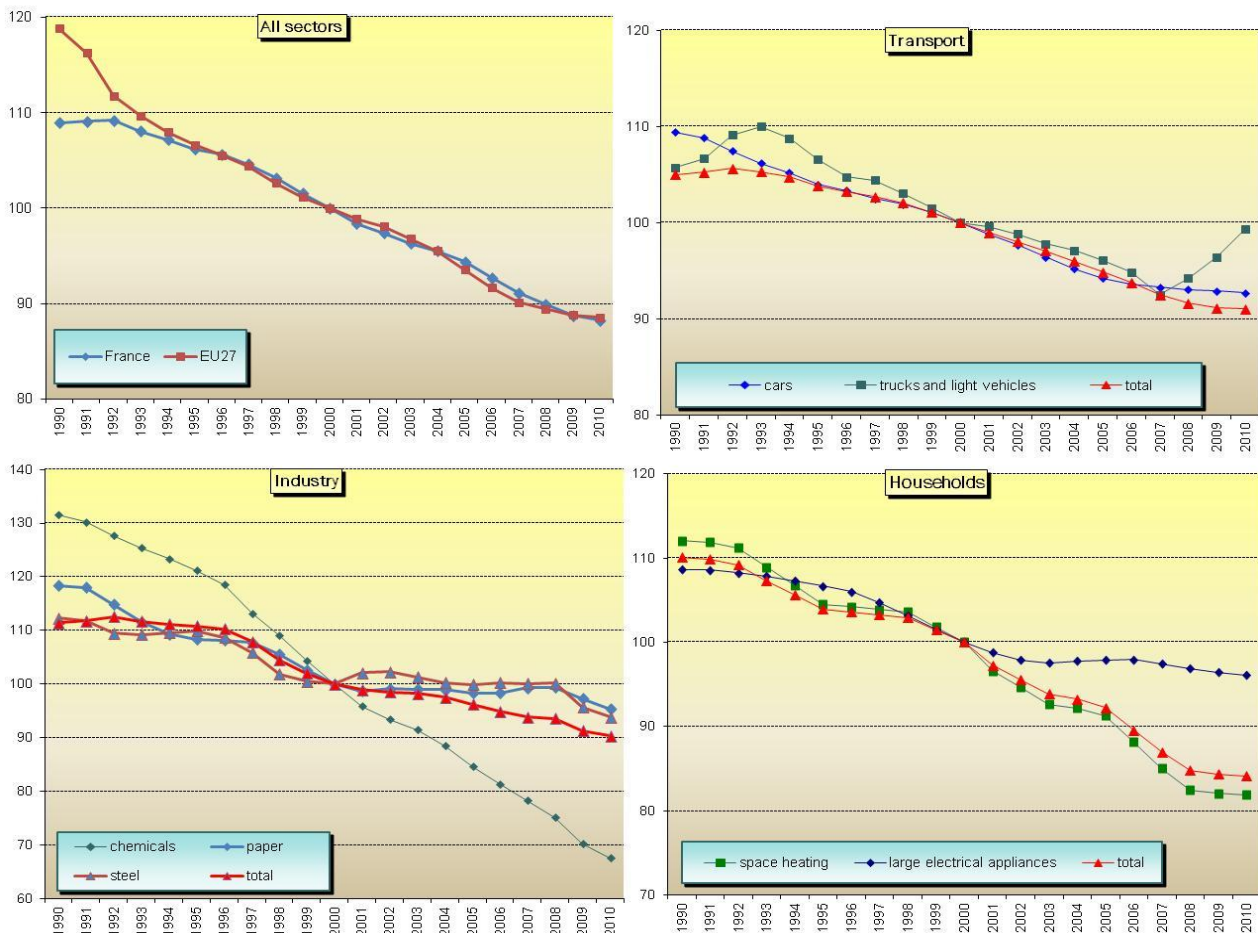
L'efficacité énergétique s'est améliorée de 26% (1,3%/an) entre 1990 et 2010 dans le résidentiel, du fait de gains pour le chauffage (25%) et l'eau chaude sanitaire (18%). Ces progrès résultent d'une part, d'une augmentation de la part des nouveaux logements performants dans le parc de logement existant, et d'autre part d'une substitution énergétique vers l'électricité. La plupart de ces progrès a été réalisée avant 1997 et après 2001.

### Transport

Le secteur du transport enregistre une amélioration continue de l'efficacité énergétique (environ 14%) depuis 1990. Les progrès les plus significatifs sont sur les voitures (17%) et l'aérien (19%). Pour les voitures, les progrès sont dus à la baisse des consommations spécifiques des voitures en litres/100km (-0,9%/an depuis 1990), même si ces gains ont tendance à être compensé par l'utilisation de plus grosses cylindrés. Pour les camions et les véhicules utilitaires, les progrès sont plus faibles (environ 6%).

Depuis 2006, la navigation intérieure n'a pas généré de gains d'efficacité énergétique ; depuis 2007 en raison de la crise économique et financière, on peut noter une dégradation de la performance des camions et véhicules légers (7%).

Indice d'efficacité énergétique (base 100=2000)\*



\* Tous les indicateurs sont mesurés à l'aide d'une moyenne mobile de 3 ans

Source ODYSSEE

Pour plus d'informations : <http://www.odyssee-indicators.org/>

# Les politiques d'efficacité énergétique

## Institutions et programmes

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est en charge de la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique, du développement des énergies renouvelables et des politiques environnementales. Ses engagements sont contractualisés avec l'Etat pendant 4 ans (2009-2012) dans le Contrat d'Objectifs. L'objectif officiel de la France en matière d'efficacité énergétique est une réduction de l'intensité énergétique finale de 2%/an à partir de 2015 et de 2,5%/an d'ici à 2030. La France a mis en place depuis 2006 un système de certificats d'économies d'énergie, avec comme objectif pour la période 2011-2013, des économies de 345 TWh cumac.

## Industrie

La plus importante mesure dans l'industrie est la mise en place du Plan National d'Allocation des Quotas (132,8 Mt CO<sub>2</sub> entre 2008 et 2012). En 2011, l'ADEME a subventionné 1215 audits. Depuis 2008, 4615 aides à la décision dans l'énergie ont été réalisées. Depuis 2010, 2600 M€ de « prêts verts » subventionnés par OSEO (organisme public) ont été proposés aux entreprises industrielles afin de leur permettre d'être plus respectueuses de l'environnement, tout en restant compétitives.

## Résidentiel, tertiaire

Les principaux objectifs du "Grenelle de l'Environnement" sont une réduction de 38% de la consommation d'énergie des logements existants en 2020 (équivalent primaire) du fait de la rénovation de 400 000 logements par an à partir de 2013 et de 800 000 logements sociaux. Pour les nouveaux bâtiments, l'objectif est une diffusion à grande échelle des bâtiments basse consommation (BBC) (d'ici 2010 pour les bâtiments de l'État, 2012 pour le tertiaire et 2013 pour les logements), et les bâtiments à énergie positive à l'horizon 2020.

Selon la nouvelle réglementation thermique RT 2012, tous les nouveaux bâtiments construits à partir du 1er Janvier 2013 devront avoir une consommation d'énergie (primaire) inférieure à 50 kWh/m<sup>2</sup>. Pour les bâtiments existant, le crédit d'impôt visant à réaliser des travaux de maîtrise de l'énergie a été prolongé jusqu'en 2015. Entre 2005 et 2010, 8 millions d'opérations ont eu lieu grâce à ce système (isolation, changement d'énergie ...), sachant que ce crédit d'impôt ne peut pas être cumulé avec le prêt écologique à taux zéro.

En 2010, environ 150 000 prêts ont été accordés (objectif initial de 200 000). Les objectifs à atteindre pour 2012 sont de 320 000 prêts et 400 000 par an à partir de 2013. En 2011, 1 099 bâtiments ont réalisé un audit énergétique, soit au total 6184 bâtiments depuis 2008.

La mise en place des espaces info-énergie a été renforcée: en 2011, il y avait 250 centres et 405 conseillers, qui ont abouti à des économies de CO<sub>2</sub> estimées à 134 kt/an en 2011. Depuis 2006-2007, le certificat de performance énergétique (CPE) des logements ou bâtiments est obligatoire lors de la construction, de la vente, ou la location d'un bien.

## Transport

Le "Grenelle de l'Environnement" a fixé un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du transport de 20% en 2020 et d'une diminution des émissions moyennes du parc automobile de 176 gCO<sub>2</sub>/km à 130 gCO<sub>2</sub>/km. Deux millions de voitures électriques et hybrides devraient être mises en service d'ici à 2020. Les principales mesures pour les voitures sont l'étiquette-énergie obligatoire et le bonus écologique depuis Janvier 2008. Entre 2008 et 2011, les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des voitures neuves ont diminué de 15%, de 150 à 128 gCO<sub>2</sub>/km. Pour le transport de marchandises, les accords volontaires «objectif CO<sub>2</sub> ont été une réussite. En 2012, 600 entreprises ont signé la charte (soit environ 62 000 camions). Le potentiel d'économies est estimé à 423 kt eq CO<sub>2</sub> par an.

## Prix des énergies et taxes

Il n'y a pas de taxes CO<sub>2</sub> ou sur l'environnement en France.

## Budgets

Le budget de l'ADEME alloué à l'efficacité énergétique et aux renouvelables a été 387 M€ en 2011. En 2011, le poste des dépenses le plus important pour le gouvernement a été le crédit d'impôt (1,9 milliards d'Euros).

## Selection de quelques mesures d'efficacité énergétique

Secteur	Titre de la mesure	Date	Evaluation
Tous	Certificats d'économies d'énergies	2006	Depuis 2006, 15 TWh économisés ou 8 Mt eq CO <sub>2</sub>
Tous	Espace info-energie	1990	250 EIE; 760 000 contacts entre 2008 and 2011; 134 kt CO <sub>2</sub> /an
Résidentiel	Réglementation Thermique (RT 2012)	2013	Consommation spécifique d'énergie primaire inférieure à 50 kWh/m <sup>2</sup>
Résidentiel	Crédit d'impôt pour les travaux d'efficacité énergétique et les renouvelables	1978	1,9 milliards d'euros en 2011
Résidentiel	Audits de performance énergétique	2006	
Résidentiel, tertiaire	Subventions pour les audits dans le bâtiment	1980	1.94 t CO <sub>2</sub> économisé par bâtiment audité (6184 bâtiments entre 2008 et 2011)
Transport	Etiquette-énergie des voitures	2006	
Transport	Bonus écologique	2008	Depuis 2006, les émissions moyennes de CO <sub>2</sub> des voitures neuves ont diminué de 149 à 127,7 gCO <sub>2</sub> /km
Transport	Accord volontaire "Objectif CO <sub>2</sub> "	2008	600 compagnies signataires
Industrie	Plan d'allocation des quotas	2002	
Industrie	Audits énergétique et subventions	1999	16,5 t CO <sub>2</sub> économisés par compagnie

Source : MURE  
www.mure2.com